



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

**Province de Québec
MRC d'Arthabaska
Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal qui s'est tenue le mardi 2 juin 2026 à 19h00 à la salle municipale située au 230, rue Principale à Sainte-Élizabeth-de-Warwick.

Monsieur le maire Pierre-Paul Leblanc préside cette séance.

Les conseillers(ères) suivant(e)s sont présent(e)s, tous formant quorum :

- Èva Morin
- Véronique Desrochers
- Jean-Daniel Lavertu
- Daniel Plante
- Nancy Grimard
- André Bougie

Madame Mélisa Morissette, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

26-06-3152 Ouverture de la séance et vérification du quorum

Les membres présents lors du début de la réunion formant un quorum, monsieur le maire, Pierre-Paul Leblanc, déclare que la séance est ouverte à 19h00.

26-06-3153 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 juin 2026

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 juin 2026**
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 mai 2026**
- 4. Administration et finances**
 - 4.1. Présentation et adoption des dépenses pour le mois d'avril 2026**
 - 4.2. Présentation des dépenses à autoriser pour le mois d'avril 2026**
- 5. Dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du FIVA**
- 6. Loisirs et culture**
 - 6.1. Adhésion à Espace Muni**
 - 6.2. Adhésion au Réseau Biblio**
- 7. Correspondance générale**
 - 7.1. Projet de résolution concernant le projet de règlement sur les pratiques agroenvironnementales**



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

7.2. Demandes de traverses municipales

7.3. Invitation à participer à une entrevue de groupe portant notamment sur leur rôle et leur expérience en situation de sinistre

7.4. Invitation à la rencontre régionale portant sur le bilan annuel du plan d'activation des priorités régionales, qui aura lieu le 10 juin 2026

7.5. Demande de partenariat par Place aux Jeunes

7.6. Demande de participation financière par l'organisme Sécurité alimentaire

8. Affaires nouvelles

9. Période de questions

10. Levée de l'assemblée

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour, sur proposition d'Èva Morin, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et de laisser ouvert le point « Affaires nouvelles ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26-06-3154 Adoption du procès-verbal de la séance du 5 mai 2026

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 mai 2026 a été remise à chaque membre du conseil dans les délais prévus au code municipal, celui-ci est soumis pour approbation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Plante et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 mai 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26-06-3155 Administration et finances

26-06-3155.1 Présentation et adoption des dépenses pour le mois de mai 2026

- Comptes payés pour le mois de mai 2026 : 59 078.03 \$
 - Salaires et allocations pour le mois de mai : 9 429.16 \$
- Total des comptes payés : 68 507.19 \$

Je, Mélisa Morissette, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que les crédits pour le paiement des factures énumérées ci-haut sont disponibles et que les paiements ont été effectués conformément aux pouvoirs qui me sont délégués en vertu du règlement numéro 402 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick et déléguant à certains fonctionnaires municipaux le pouvoir de dépenses.

Mélisa Morissette, directrice générale et greffière-trésorière



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

ATTENDU QUE les dépenses payées sont transmises ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Véronique Desrochers** et résolu unanimement que les dépenses soumises pour le mois de mai 2026 par la directrice générale et greffière-trésorière, Mélisa Morissette, soient acceptées telles que présentées et que les dépenses soient autorisées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26-06-3156 Présentation des dépenses à autoriser pour le mois de mai 2026

ATTENDU QU'une dépense de 7 000 \$ est à prévoir pour la réparation manuelle du pavage du Rang 4 ;

ATTENDU QUE Smith Asphalte procèdera aux travaux ;

IL EST PROPOSÉ PAR Nancy Grimard et résolu à l'unanimité des conseillers, d'autoriser la dépense pour les travaux de pavage manuel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26-06-3157 Dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du FIVA

SUR PROPOSITION de Daniel Plante, il est unanimement résolu que la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick autorise la présentation du projet Cœur villageois actif dans le cadre du Programme FIVA;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de l'aide financière;

QUE la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick désigne Mélisa Morissette, directrice générale et greffière-trésorière comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26-06-3158 Législation

26-06-3159 Travaux publics et voirie



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

26-06-3160 Loisirs et culture

26-06-3160.1 Adhésion à l'Espace Muni

CONSIDÉRANT QUE devenir membre d'Espace MUNI, c'est rejoindre un réseau engagé qui représente, accompagne et outille les municipalités face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain;

CONSIDÉRANT QUE ses programmes proposent aux municipalités et aux municipalités régionales de comté (MRC) des solutions incarnées en réponse aux défis des milieux urbains, semi-urbains et ruraux sur les plans social et humain.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Jean-Daniel Lavertu, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil de confirmer l'adhésion au programme de membrariat d'Espace MUNI et d'autoriser le paiement de la cotisation au montant de 114 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26-06-3160.2 Adhésion au Réseau Biblio

CONSIDÉRANT QUE le comité de bénévoles de la bibliothèque désire avoir accès à plus de livres, faciliter la recherche et la gestion des emprunts;

CONSIDÉRANT QUE faire partie du Réseau BIBLIO CQLM représente une réelle plus-value pour une municipalité et sa bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE l'affiliation permet notamment d'avoir accès à une vaste collection de documents, à des services professionnels spécialisés, à des outils technologiques performants ainsi qu'à un accompagnement soutenu pour le développement des services de bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE cela représente une occasion de faire partie d'un réseau collaboratif dynamique qui favorise le partage d'expertise, l'innovation et l'accessibilité à la culture et à l'information pour les citoyens;

CONSIDÉRANT QUE sur le plan financier, l'affiliation au Réseau BIBLIO permet de bénéficier d'importantes économies d'échelle grâce au partage des ressources, des collections, des outils technologiques et de l'expertise professionnelle;

CONSIDÉRANT QU'un.e coordonnateur.trice et/ou un.e répondant.e auprès du Centre régional de services aux bibliothèques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc. soit nommé;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Daniel Plante, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité procède à l'affiliation au Réseau BIBLIO.

QUE le maire Pierre-Paul Leblanc agisse comme représentant.

QUE Any Lemay coordonnatrice de la bibliothèque agisse comme coordonnatrice du réseau biblio.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26-06-3161 Aménagement et urbanisme

26-06-3162 Correspondance générale

26-06-3162.1 Projet de résolution concernant le projet de règlement sur les pratiques agroenvironnementales

Cet item est reporté à une séance ultérieure.

26-06-3162.2 Demande de traverses municipales

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande de traverses municipales du Moto-Club Bois-Francis inc.;

CONSIDÉRANT QUE cette demande vise le rang des Chalets sur 3.69 km, le 2^e et le 3^e Rang sur 0.74 km ainsi qu'une traverse sur la route Mondoux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Véronique Desrochers et résolu à l'unanimité des conseillers, d'autoriser le passage et la traverse des dites rues et ce, pour l'année 2026-2027 et les années suivantes si aucun changement n'est apporté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26-06-3162.3 Invitation à participer à une entrevue de groupe portant sur le rôle et l'expérience des élus en situation de sinistre

Le conseil prend acte.

26-06-3162.4 Invitation à la rencontre régionale portant sur le bilan annuel du plan d'activation des priorités régionales - 10 juin 2026

Le conseil prend acte.

26-06-3162.5 Demande de partenariat par Place aux jeunes

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande de partenariat de l'organisme Place aux jeunes Arthabaska (PAJ-Arthabaska);



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

CONSIDÉRANT QUE PAJ-Arthabaska est depuis plus de 25 ans la référence en matière de migration des jeunes dans la MRC d'Arthabaska;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Nancy Grimard et résolu à l'unanimité des conseillers, d'octroyer un montant de 250.00\$ à l'organisme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26-06-3162.6 Demande de participation financière par l'organisme Sécurité alimentaire

La contribution est versée directement à Moisson Mauricie-Centre-du-Québec.

26-06-3163 Affaires nouvelles

26-06-3163.1 Offre de stage en loisirs

CONSIDÉRANT QU'une offre de stage a été déposée par une étudiante du baccalauréat en loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour la période du 4 janvier au 16 août 2027;

CONSIDÉRANT QU'une personne ressource dédiée et aux infrastructures de loisirs;

CONSIDÉRANT QU'une personne ressource dédiée au soutien et à la gestion des bénévoles permettra de transformer la participation citoyenne spontanée en un réseau stable, sécuritaire et performant, évitant ainsi l'épuisement des bénévoles;

CONSIDÉRANT QUE le dynamisme communautaire permet de diversifier l'offre d'activités grâce à une communauté de bénévoles mieux encadrée et plus motivée;

CONSIDÉRANT QUE cette personne mettra en place des programmes de remerciement et des événements de reconnaissance qui fidélisent les équipes;

CONSIDÉRANT QU'un point de contact unique centralise les demandes, la coordination des projets et des activités, les horaires et la logistique;

CONSIDÉRANT QUE cette personne pourra assurer la sécurité des infrastructures et des équipements pour une meilleure gestion des risques;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Nancy Grimard, il est unanimement résolu d'accueillir une stagiaire pour une durée de 32 semaines, à raison de 32 heures par semaine du 4 janvier au 16 août 2027.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26-06-3163.2 Présentation du projet Cœur villageois actif au ministère de l'Éducation dans le cadre du PAFIRSPA

SUR PROPOSITION de Nancy Grimard, il est unanimement résolu que la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick autorise la présentation du projet d'amélioration de l'accessibilité, de l'offre et de la qualité des infrastructures pour favoriser l'activité physique *Cœur villageois actif* au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA);

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;

QUE la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick désigne Mélisa Morissette, directrice générale et greffière-trésorière comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

26-06-3163.3 Utilisation d'un stationnement dans le cadre des événements organisés par la Fromagerie du Presbytère

ATTENDU QUE les événements organisés par la Fromagerie du Presbytère génèrent d'importantes retombées économiques et touristiques positives pour toute la région ;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick manque d'espaces disponibles pour aménager un stationnement dédié aux véhicules récréatifs (VR) ;

ATTENDU QU'il est essentiel de structurer l'accueil de ces touristes afin de limiter l'impact sur le territoire de Sainte-Élizabeth-de-Warwick tout en préservant ce dynamisme régional ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Véronique Desrochers que la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick :

- demande officiellement à la Ville de Warwick de collaborer en permettant l'utilisation d'un espace de stationnement pour véhicules récréatifs (VR) sur son territoire, optimisant ainsi l'accueil des visiteurs au bénéfice de la région;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

- effectue des démarches afin de mettre en place un service de transport collectif.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26-06-3163.4 Dépôt d'un projet dans le cadre du programme Nouveaux horizons pour les aînés

SUR PROPOSITION de Jean-Daniel Lavertu, il est unanimement résolu que la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick autorise la présentation du projet Cœur villageois actif dans le cadre du Programme Nouveaux horizons pour les aînés (PNHA);

Que soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de l'aide financière;

Que la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick désigne Mélisa Morissette, directrice générale et greffière-trésorière comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26-06-3163.5 Plastiques agricoles

Le maire rapporte que la MRC d'Arthabaska a fait une présentation des différents scénarios de formules contractuelles pour la collecte des plastiques agricoles.

26-06-3163.6 Schéma d'aménagement

Le maire rapporte que plusieurs rencontres et consultations auxquels il a participé activement ont été réalisés dans le cadre du processus de révision du schéma d'aménagement de la MRC d'Arthabaska.

26-06-3164 Période de questions



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

26-06-3165 Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été étudiés et discutés :

EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'André Bougie, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil que la séance soit levée à 20h47.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pierre-Paul Leblanc
Maire

Mélisa Morissette
Directrice générale et greffière-
trésorière